

Je me demande si je pourrais suivre l'exemple du cabinet et profiter de l'occasion pour poser une autre question au ministre. A-t-il reçu le rapport de la commission faisant enquête sur le chavirement du *Manseau 101*?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse à la dernière question est oui. Quant à la première, je dirai que l'affaire est à l'étude.

M. Howard: Une question supplémentaire au sujet du rapport de la commission d'enquête sur le chavirement du *Monseau 101*. Puis-je demander au ministre quand il rendra le rapport public?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas être en mesure de donner une réponse précise pour le moment, mais j'examine cette affaire.

LES TRANSPORTS

L'AUGMENTATION DES PÉAGES SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gustave Blouin (Saguenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et elle fait suite à une question qui lui a été posée à la Chambre vendredi dernier, au sujet d'un télégramme que le conseil municipal de la ville de Sept-Îles avait fait parvenir au premier ministre, protestant contre la majoration envisagée des péages dans la voie maritime du Saint-Laurent. Le ministre a-t-il aujourd'hui des observations à faire à ce sujet?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les autorités de la ville de Sept-Îles et le premier ministre m'ont tous deux fait parvenir copie du télégramme en question. J'ai indiqué au greffier que je répondrais à la première occasion.

Cela est arrivé pendant que la Chambre était saisie de mon projet de loi. J'ai répondu, hier, au conseil municipal de la ville de Sept-Îles, informant les membres que les péages faisaient encore l'objet d'une négociation entre notre gouvernement et le gouvernement américain, mais les assurant que nous n'accepterions aucune modification dans les péages qui aurait un effet défavorable sur le trafic et, par-dessus tout, qui porterait atteinte à l'industrie du minerai de fer au Québec et au Labrador.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Les autorités de la ville ont aussi demandé la permission de présenter des instances au gouvernement avant que celui-ci prenne une décision finale; quelle a été la réponse du ministre à cette requête?

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas cru nécessaire de répondre à cette question car, en vertu de la loi établie par le Parlement, une grande publicité a été faite à l'intention de ceux qui voulaient faire des instances et un grand nombre de celles-ci ont été présentées. Il serait superflu d'ajouter que tout citoyen qui désire m'écrire ou me faire parvenir un mémoire peut être assuré de mon entière collaboration dans la mesure où cela est humainement possible.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): La réponse ne signifie-t-elle pas que le ministre n'étudiera toujours pas l'opportunité de déférer la question au comité des transports avant qu'une décision soit prise?

L'hon. M. Pickersgill: Il y avait tant de particules négatives dans la question du député que j'ignore si la réponse doit être oui ou non. Néanmoins, j'examinerai volontiers le cas.

M. Bell: Je vais donner une forme simple et affirmative à ma question. Le ministre prévoit-il que la question des péages sera déférée au comité pour examen?

L'hon. M. Pickersgill: Je n'en serais pas surpris, mais, pour cela, il faut que la question soit précisée.

L'hon. M. Starr: Alors, j'imagine qu'elle n'y sera jamais déférée.

LES SPORTS

LE HOCKEY—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE DES JOUEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. S. Smallwood (Battle-River-Camrose): Je voudrais poser une question au premier ministre. Songerait-il à instituer un comité parlementaire chargé d'élaborer une mesure législative fédérale pour empêcher que les jeunes joueurs de hockey canadiens soient engagés sous contrat par l'Association canadienne de hockey amateur et vendus comme des esclaves à la Ligue nationale de hockey professionnel?

[Plus tard]

Je ne badine pas. La question posée au premier ministre il y a quelques minutes se voulait sérieuse. C'est un problème qui préoccupe beaucoup la population canadienne, même si le député de Norfolk (M. Roxburgh) trouve qu'il y a là matière à rire.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Le Conseil de la santé doit faire rapport de cette question. Le gouvernement n'a pas